



Comité consultatif sur le patrimoine bâti d'Ottawa

ORDRE DU JOUR 24

Le jeudi 6 septembre 2012, 18 h

Salle Colonel By, 110, avenue Laurier ouest

Coordonnatrice du comité :

Kelly Sammon, 580-2424, poste 16875, Kelly.Sammon@ottawa.ca

Membres du comité :

Président : C. Mulholland

Vice-présidente : E. Eagen

J. Doutriaux, A. Fyfe, P. Maheu, V. Sahni, E. Zdansky

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL

[Procès-verbal 23 du jeudi 2 août 2012](#)

DEMANDE DE NOUVELLE CONSTRUCTION

1. DEMANDE DE NOUVELLE CONSTRUCTION AU 506, RUE KENT, PROPRIÉTÉ SITUÉE DANS LE DISTRICT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE DU CENTRE-VILLE 1
[ACS2012-PAI-PGM-0212](#) SOMERSET (14)
-

Que le Comité consultatif sur le patrimoine bâti d'Ottawa recommande au Comité de l'urbanisme de recommander à son tour au Conseil :

1. **D'approuver la demande de nouvelle construction au 506, rue Kent, conformément aux dessins soumis par le cabinet Harish Gupta Architect Inc. le 16 juillet 2012;**
2. **De délivrer le permis en matière de patrimoine, qui expirera trois ans après sa date de délivrance; et**
3. **De déléguer au directeur général du Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance le pouvoir d'approuver des modifications mineures à la conception.**

(Nota : Le délai réglementaire de 90 jours d'examen de cette demande, exigé en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, prendra fin le 15 octobre 2012.)

Nota : L'approbation de la demande de modification aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* ne signifie pas pour autant qu'elle satisfait aux conditions de délivrance d'un permis de construire.)

URBANISME ET GESTION DE LA CROISSANCE

2. ENONCÉ D'INCIDENCE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL 19
[ACS2012-PAI-PGM-0195](#) À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

Que le Comité consultatif sur le patrimoine bâti d'Ottawa recommande au Comité de l'urbanisme de recommander à son tour au Conseil d'adopter les « Lignes directrices pour la préparation de l'Énoncé d'incidence sur le patrimoine culturel » au document 1 ci-joint.

AUTRES QUESTIONS

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCHAINE RÉUNION

Le 20 septembre 2012

Nota : 1. Veuillez noter que toute présentation écrite ou orale (accompagnée de votre nom, mais sans vos coordonnées) sera versée aux dossiers publics et sera mise à la disposition du Conseil municipal et de la population.
2. Les points à l'attention du Comité de l'urbanisme seront présentés au comité le 23 August 2012.